

# HARMONIE & MIEUX-ÊTRE

POUR TOUS



Association loi 1901

#1 - Décembre 2023

## Au Sommaire

- Les Buts de l'association
- Le Reiki en situation de cancer
- Reiki et bénévolat, double bénéfique !
- Prochains stages et ateliers



## Les buts de l'association

Motivés et animés par les valeurs présentes dans plusieurs pratiques de bien-être telles que le Reiki Usui Traditionnel et Laïc, Qi-Gong, Ki-Ko, Yoga, Méditation... nous avons décidé de créer une association loi 1901 pour pratiquer et partager avec le plus grand nombre, les bienfaits de ces disciplines.

L'association a pour nom :

«Harmonie et Mieux-Être pour Tous»

Notre association (laïque et apolitique) a pour objet :

La pratique, l'animation et le développement d'activités favorisant une meilleure santé, prioritairement reconnues par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)\* comme moyens d'amélioration de la santé ou comme thérapies alternatives complémentaires (arts, soins et gymnastiques énergétiques, médecines douces...).

\* Le Reiki est reconnu par l'OMS comme «thérapie à Biochamp non invasive»

Pour réaliser cet objet, l'association mettra en place les missions suivantes\* :

- ▶ Fédérer un collectif de praticiens et animateurs, en vue d'échanger et de mutualiser des actions.
- ▶ Proposer des sessions individuelles ou collectives (séances, ateliers, stages...) liées à ces pratiques.
- ▶ Organiser des rencontres, activités, salons et événements relatifs à ces pratiques.
- ▶ Faciliter l'accès à ces pratiques par la prise en charge partielle ou totale des coûts, à toute personne de faible revenu ou en situation précaire (contribution modeste à la lutte contre les inégalités et les exclusions sanitaires et sociales).
- ▶ Offrir des séances bénévoles pour les personnes en longue maladie (cancer, maladies auto-immunes...).
- ▶ Procurer des moments d'accompagnement auprès des personnes en soins palliatifs ou/et en fin de vie.
- ▶ Proposer des séances bénévoles de bien-être animal, en complément des soins vétérinaires dans des refuges pour animaux, cliniques vétérinaires et autres lieux concernés.
- ▶ Contribuer partiellement ou totalement au financement de stages ou formations de membres praticiens, animateurs bénévoles pour les buts de l'association.
- ▶ Réaliser et publier les contenus et documents nécessaires à l'information au public des actions et des buts de l'association sur tout support et média (publications internes et externes, Site Internet...).

\*Les pratiques dispensées par l'association ne peuvent en aucun cas se substituer à des avis, diagnostics ou traitements médicaux.

Qui peut adhérer ?

- ▶ Les bénéficiaires de séances (membres usagers)
- ▶ Les praticiens et praticiennes (membres praticiens)
- ▶ Sympathisants-bienfaiteurs (membres soutenant)

Vous voulez en savoir plus ? Adhérer à l'association ?

Contact : [harmonythera@gmail.com](mailto:harmonythera@gmail.com)



## Le Reiki en situation de cancer



Il est observé, démontré et reconnu dans de nombreux pays du monde que des séances de Reiki régulières et rapprochées apportent un soulagement durable aux personnes souffrant de cancer, en les aidant à se libérer du stress, à lâcher prise, à mieux accepter cette expérience difficile et douloureuse.

Si le Reiki ne guérit pas directement les maladies cancéreuses, il contribue efficacement à :

- ✓ Un meilleur moral,
- ✓ Un sommeil amélioré,
- ✓ Une réduction des douleurs,
- ✓ Une meilleure tolérance aux chimiothérapies et autres traitements ainsi qu'une récupération facilitée.

Grâce à ses bénévoles, notre association propose des séances gratuites de Reiki pour aider ces personnes (séance d'essais ou cures de plusieurs séances).

Avant de prendre rdv pour une séance gratuite de Reiki, il est important de rappeler ceci :

- ✓ Ne pas accepter une séance de Reiki (ou toute autre thérapie complémentaire) si cela ne vient pas d'une décision personnelle.
- ✓ Ne jamais remplacer un traitement médical par un traitement non conventionnel comme le Reiki.
- ✓ En cas de doute, penser à demander l'avis du cancérologue ou du médecin traitant.
- ✓ Il n'y a aucun engagement et aucune obligation à poursuivre un protocole Reiki ou technique similaire.
- ✓ Considérer que le Reiki est un allié précieux qui aidera la personne à surmonter le poids du cancer et par conséquent contribuera à optimiser sa guérison.

Par extension, les séances bénévoles sont proposées à toutes personnes souffrant de longue maladie.

**Il est cependant nécessaire d'adhérer à l'association pour bénéficier de ses services.**

**Pour tout renseignement ou prise de rdv :**

06 13 33 96 53 (Anne-Marie) / 06 44 38 33 66 (Régis)

[Cliquez sur ce lien traitant du reiki bénévole à l'hôpital](#)

## Reiki et bénévolat : double bénéfique !

Dès sa création par Mikao Usui, le Reiki était présenté comme un droit de naissance pour tous les humains. Bien que l'activité soit de plus en plus professionnalisée, l'idée de faciliter l'accessibilité du Reiki au plus grand nombre s'impose progressivement.

### **Bénéfice pour la personne receveuse**

«Reiki pour tous» ne veut pas dire «gratuité pour tous» et encore moins «Reiki au rabais». Le manque d'argent ne devrait pas être un frein aux soins Reiki (ni aux autres thérapies complémentaires). Par exemple, concernant les personnes vivant l'expérience d'une longue maladie (cancer, maladies auto-immunes etc...), il s'avère qu'un nombre important de séances soit nécessaire, d'où un coût des soins discriminants pour les personnes à bas revenu.

### **Bénéfice pour le praticien**

Si le bénévolat est profitable aux personnes receveuses, il l'est aussi pour les praticiens et primo-praticiens Reiki. En effet, les sessions bénévoles sont un excellent moyen de mettre en pratique les acquis des stages, en vue de se qualifier d'avantage et de gagner en confiance. Ces séances se font toujours avec plusieurs praticiens de différents niveaux (séances à 4, 6 ou 8 mains), ce qui se traduit par des sessions d'une durée plus courte avec plus d'énergie ! Les séances bénévoles peuvent être effectuées en cabinet (Egletons pour l'instant), à domicile, ou en établissement (en tant que visiteurs).

## Prochains stages et ateliers

### **Echanges Reiki entre praticiens et goûter de Noël :**

- ▶ 10 décembre 2023 (14h à 18 h) à Soudeilles

### **Reiki Usui 1<sup>er</sup> degré (modules 1&2) :**

- ▶ 16 et 17 décembre 2023 à Egletons

### **Approfondissement Reiki Usui 1<sup>er</sup> degré (mod.3) :**

- ▶ 13 janvier 2024 à Egletons

### **Reiki Usui 3<sup>ème</sup> degré (modules 1&2) :**

- ▶ 6 et 7 janvier 2024 à Egletons

### **Atelier méditation :**

- ▶ 28 janvier 2024 (14h à 17h30) à Egletons\*

### **Reiki Usui 2<sup>ème</sup> degré (modules 1&2) :**

- ▶ 10 et 11 février 2024 à Egletons

### **Approfondissement Reiki Usui 3<sup>ème</sup> degré (mod.3) :**

- ▶ 25 février 2024 à Egletons

### **Approfondissement Reiki Usui 2<sup>ème</sup> degré (mod.3) :**

- ▶ 10 mars 2024 à Egletons

### **Autres ateliers à venir :**

Kotodama (sons sacrés), Utilisation du pendule, Mouvements énergétiques japonais, l'art du Aïku ...

\*Une salle sera réservée en fonction du nombre de participants

